



COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA BRUYÈRE

Séance plénière du 12/02/2014

Compte-rendu

Présents

CLDR (19) : Robert Cappe (Président), Bernard Allard, Thierry Chapelle, Bernard Charue, Grégory Charlot, Dario Cirillo, Rosaria Cocina, André Dury, Monique Fraiture, Françoise Geron, Roland Lecocq, Lucien Libert, Jean Mathieu, Gérard Marc, Jean Rondia, Jean Severin, Pascale Stoffen, Philippe Soutmans, Patrick Vanackere

FRW (animation et secrétariat) : Jocelyne Van Lierde et Dimitri Phukan

Bureau Aménagement : Jean-Guillaume Demailly et Thomas Styns

Excusé (12): Guillaume André, Jan Billekens, Gabrielle Dechamps, Viviane de Villenfagne, Sarah Geens, Claudine Lafaille, Artur Melon, Jacqueline Niessen, Marianne Streel, Jean-Marc Toussaint, Christine Verstraete, Alexis Wautot

Annexe :

- Programmation 1^{er} semestre 2014
- Présentation CLDR 140212

Points à l'ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 4 décembre 2014
 2. Stratégie de développement
 3. Programmation 2014
 4. Concours logo ODR
 5. Groupe action welcome pack
 6. Divers
-

Le Président, Robert Cappe introduit la séance.

1. APPROBATION DU CR DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le compte-rendu de la CLDR du 4 décembre 2013 est approuvé

2. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Présentation par le Bureau Aménagement du diagnostic participatif et de la stratégie de développement.

- ➔ Le **diagnostic participatif**, c'est le croisement de données issues de l'analyse du territoire communal (situation existante) réalisée par le Bureau Aménagement et de l'avis des habitants de La Bruyère exprimés lors des différentes réunions participatives (consultation des villages, groupes de travail, CLDR...). Des éléments ont été également extraits de l'enquête de satisfaction réalisée par la Commune lors de la dernière mandature.
- ➔ La **stratégie de développement** définit les grands enjeux pour la commune de La Bruyère dans les 15 années à venir et les objectifs que l'on se fixe à travers le PCDR pour y répondre. Les projets sont les réponses concrètes que l'on apporte pour atteindre ces objectifs. Ils seront présentés lors de la prochaine CLDR. La CLDR a pu prendre connaissance d'une 1^{ère} version de la stratégie de développement en 2013. La version actuelle a été adaptée suite aux conclusions des différents groupes de travail.

Remarques et suggestions de la CLDR

Le diagnostic participatif

- ***La CLDR n'a pas de remarques particulières concernant le diagnostic participatif.***

La stratégie

- ***Qu'est-ce que la gouvernance ?***

Il s'agit de la gestion politique du territoire de la commune.

- ***Qui a défini les objectifs ?***

La CLDR a validé les objectifs en 2013 lors de la présentation de la stratégie provisoire. Ils ont été adaptés par le bureau d'étude en concertation avec la FRW et la Commune suite aux travaux des GT.

- ***Y a-t-il une réelle demande pour le développement des échanges intergénérationnels ?***

Cela n'a peut-être pas été évoqué comme tel lors des consultations toutefois la question du vieillissement de la population et la nécessité de plus de solidarité entre les générations était omniprésente dans les discussions. La situation existante pointe également que le vieillissement sera un enjeu majeur dans les années à venir.

La Commune a d'ailleurs déjà lancé des projets intergénérationnels autour des commémorations de la guerre 14-18.

La CLDR souligne également que l'exode des aînés et des jeunes pourrait mettre à mal ce genre de projets. L'objectif ici est d'essayer d'inverser la vapeur en lançant certaines actions qui pourraient faire effet boule de neige.

- ***Le diagnostic participatif semble trop peu scientifique et ne vérifie pas les hypothèses émises par les habitants.***

Les éléments présentés sont une synthèse du diagnostic participatif. Le Bureau d'étude a trié les avis émis par la population pour ne retenir que les avis récurrents et les éléments pertinents au regard de la situation existante.

Ce document va être mis en ligne sur le site internet de la commune.

- ***Le cadre est-il suffisamment souple pour permettre d'ajouter des projets que l'on aurait oubliés ?***

Les projets du PCDR doivent s'intégrer dans une stratégie globale propre à un territoire. Les projets doivent donc être cohérents avec la stratégie. Toutefois si une opportunité de projet répondant à la stratégie devait survenir en cours de route, il est possible d'ajouter une fiche en suivant la procédure de l'addenda. Cette procédure est assez lourde !

Le PCDR compte aussi différents types de fiches (lot 1, 2 et 3). Les fiches du lot 3 sont en général des projets plus hypothétiques. Tous les projets du PCDR ne doivent pas être réalisés. Si une opportunité se présente, les fiches projets peuvent aussi être activées. La programmation des fiches projets en lot n'est pas fixée une fois pour toutes. Elle peut être modifiée assez facilement en fonction des réalités locales qui peuvent évoluer avec le temps. Lorsqu'on élabore le PCDR, il est donc important de réfléchir à toutes les opportunités qui pourraient surgir.

Beaucoup de communes en sont à leur 2^{ème} PCDR et y réutilisent les fiches du lot 3 du 1^{er} PCDR.

- ***Est-on certain que les projets qui seront inscrits dans le PCDR répondent bien à une demande ?***

Il est dommage de se lancer dans un projet s'il n'y a pas de demande ! C'est pourquoi la CLDR sera étroitement associée à la rédaction des fiches projets pour être certain qu'elles collent au plus près à la réalité de la Commune. La CLDR se veut un reflet des différents visages des habitants de La Bruyère.

- ***Le pédibus est une bonne idée. On ne doit pas le mettre partout tout de suite.***

Il semble effectivement plus judicieux de lancer le projet à un endroit, de le tester, avant d'éventuellement le généraliser. La dynamique ODR se base sur l'effet tache d'huile.

- ***Les mutations de l'agriculture risquent d'avoir un impact très important sur la commune. Il est étonnant que cela ne figure pas d'avantage dans la stratégie.***

Le Bureau d'étude a analysé les évolutions de l'agriculture dans la situation existante (diminution du nombre d'exploitations, augmentation de taille de celles restantes...). La Commune a peu de prises sur les terres agricoles qui sont aux mains des privés. Grâce au plan de secteur, les terres agricoles ne peuvent être urbanisées. Certains terrains à bâtir sont actuellement exploités en terres agricoles. Sur cela la Commune a peu de prises.

Il faut tenir à l'œil que les fermiers sont de moins en moins propriétaires de leurs terres. Les terres agricoles sont devenues une valeur refuge pour les capitaux financiers en temps de crise. Le lien entre exploitants des terres et les populations locales risque de se perdre.

De l'avis général de la CLDR, le devenir de l'agriculture à La Bruyère est un sujet très important à traiter. La FRW propose à la CLDR d'organiser un événement d'information et de sensibilisation sur le sujet. La CLDR de Fernelmont a également travaillé sur la question et plus spécifiquement la communication pour améliorer les relations agriculteurs/non agriculteurs.

- ***Quelles sont les perspectives en matière d'augmentation de la population ?***

Chaque année, il y a une centaine d'habitants en plus à La Bruyère. D'après une étude menée par le bureau Pluris à la demande de la Commune, les réserves foncières

permettraient de doubler la population. La Commune souhaite éviter un développement anarchique de l'habitat comme à Gembloux. On ne pourra pas éviter l'arrivée de nouvelles populations. La pression foncière est trop forte.

La Commune essaie de développer des projets pour permettre aux Bruyérois de continuer à se loger. Des logements publics seront construits à destination de différentes tranches d'âge. La réaffectation de l'ancien couvent des sœurs à Rhisnes est un premier exemple.

- ***Les projets du PCDR doivent être fondés sur des réalités locales pour être réalistes.***
- ***Le sentiment général est que le cadre est bien posé, que la stratégie est cohérente et que les balises sont posées.***

3. PROGRAMMATION 2014

Voir la programmation du 1^{er} semestre 2014 distribué en séance.

Un retour à la population est prévu. Comme annoncé, il aura lieu lors de la chasse aux œufs (lundi de Pâques). Ce sera l'occasion de présenter le travail de la CLDR et le PCDR en cours d'élaboration. A la demande de la CLDR, une deuxième réunion est prévue le 7 mai. Cette réunion sera l'occasion de rencontrer d'autres personnes ne participant pas à la chasse aux œufs.

La FRW fera appel aux membres CLDR intéressés pour préparer le retour à la population. Une rencontre de préparation aura lieu fin mars. Une proposition de date suivra.

4. CONCOURS LOGO ODR

A ce jour, la FRW a reçu une proposition de logo. C'est peu ! Les membres CLDR sont invités à diffuser l'information autour d'eux. Différentes annonces du concours ont été postées sur le site internet communal, la page Facebook de l'ODR...Les directeurs d'écoles ont été rencontrés.

La CLDR sera invitée à choisir le logo lauréat lors de la réunion du 23 avril. La proclamation aura lieu lors du retour à la population du 7 mai. La FRW transmettra des exemples de logo en guise d'inspiration.

5. GROUPE ACTION WELCOME PACK

Le groupe action s'est réuni à 2 reprises. Les comptes rendus sont disponibles sur le site odr.labruyere.be. Ces réunions ont permis de réaliser un état des lieux des publications qui existent et de baliser ce que pourrait être le kit de bienvenue à distribuer aux nouveaux arrivants dans la commune (voir présentation).

A ce stade, plusieurs questions se posent notamment concernant le porteur du projet. Le Syndicat d'initiative avait déjà entamé un travail similaire. Il est donc d'accord d'être le

porteur de la réalisation du kit de bienvenue avec les membres CLDR intéressés. Une réunion sera prochainement organisée.

Remarques et suggestions de la CLDR

- *Il faut éviter de créer des doublons. De nombreux documents existent déjà et pourraient être inclus ou servir de base au kit de bienvenue : brochures sentiers (MMR), listing des associations remis lors de la journée d'accueil des nouveaux...*
- *Nous sommes de plus en plus dans une société « paperless » (sans papier). Les supports électroniques sont à envisager sans oublier des versions papiers pour ceux qui le souhaitent.*
- *La nouvelle brochure petite enfance communale sortira d'ici peu. Une fois mis en place, le conseil des aînés aura pour tâche de réaliser un répertoire d'adresses et d'activités à destination des seniors de la commune.*
- *Il y a des graphistes et des communicateurs qui habitent la commune. Il faudrait leur demander des conseils pour réaliser le kit de bienvenue. Les membres CLDR qui en connaissent vont les contacter.*

6. DIVERS

- 15/16 février : vente de livres de 2^{ème} main à Meux (ACRF)
- 8 mars : Le grand feu à Bovesse (30^{ème} anniversaire)
- 14/15 mars : spectacle « c'est ma tournée » au profit de l'école libre de Meux
- 15-31 mars : présence d'une troupe de danseurs de Biélorussie à La Bruyère
- 28/29/30 mars : Théâtre à Bovesse (la Bovesse troupe)
- Une vingtaine de jeunes du CRLB participent à la création de Aïda à l'Opéra Royal de Wallonie (Liège)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne Van Lierde et Dimitri Phukan